MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Nièvre

Commune : Metz-le-Comte

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise Notre Dame

Monument(s)

Appellation : Eglise Notre Dame

Protection : classement

Arrêté : classement le 22/06/1911

Étendue de la protection : classement en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.